

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil huit et le vingt cinq septembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Chaouilley, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre RABUEL, Maire de la Commune.

Étaient présents : Pascale CHONÉ, Patrick HALGUÉ, Guy NAJOTTE, Alexandre NOËL, Éric PERROTEZ, Jean-Pierre RABUEL, Nicolas VALANCE.

Absents excusés : M. Jean-Bernard VOGIEN

Absent : Jacques COLIN, pouvoir donné à Éric PERROTEZ.

Secrétaire de séance Marie-Thérèse CREPIN-NICOLAS, secrétaire de Mairie

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h 35.

32/08

Site de stockage de matériaux radioactifs

Le Maire donne lecture de deux courriers reçus l'un de la préfecture, l'autre de l'ANDRA, annonçant le lancement d'une recherche de site pour accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs dits « FAVL ».

Le Maire expose au Conseil les besoins en superficie du site, les conditions d'installation, d'utilisation et de stockage du projet de site.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de l'ANDRA,
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

33/08

Cotisation au fonds d'aide aux jeunes

Le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Conseil Général concernant le Territoire d'Action Médico-Sociale. Dans ce cadre, le Fonds d'aide aux jeunes du Toulinois nous envoie son budget 2007, et nous demande une éventuelle contribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide à 6 voix pour et deux contre de donner une contribution au FAJ.
- Dit que cette contribution sera de 100 € pour l'année 2008,
- Dit que les crédits votés au chapitre 65 sont suffisants pour verser cette contribution,
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

34/08

Prime de naissance exceptionnelle

Le Maire informe le Conseil qu'il a offert à titre exceptionnel une prime de 100 € pour l'ouverture d'un compte d'épargne à Mathieu MIGEOT;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le versement de la prime de 100 € pour l'ouverture d'un compte d'épargne à Mathieu MIGEOT
- Dit que les crédits votés au budget sont suffisants pour verser cette prime ,

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 7 – Conseillers votants : 8

Conseillers convoqués le 19 septembre 2008 / Date d'affichage le 26 septembre 2008

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2008

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

35/08

Autorisation de signature des marchés publics

Le Maire expose au Conseil que certaines autorisations nominatives doivent être prises à chaque changement de maire.

A ce titre, le Maire demande au Conseil l'autorisation de signature des marchés publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ,

- autorise le Maire à signer les marchés publics au nom de la Commune de Chaouilley.

36/08

Impôts directs 2009

Le Maire informe avoir reçu de la Préfecture la liste des délibérations fiscales à prendre par les communes pour être appliquées en 2009.

Parmi cette liste, deux sont susceptibles d'intéresser la Commune :

- l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans,
- Abattement à la base de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides. Ceci concerne la taxe d'habitation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ,

- Décide, à 7 voix pour et une contre, d'appliquer à compter de 2009 l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans,
- Décide à l'unanimité, pour la taxe d'habitation, d'instaurer à compter de 2009 un abattement à la base de 10 % en faveur des personnes handicapées ou invalides
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

37/08

Projets d'investissements

Le Maire demande au Conseil de se prononcer pour un ou plusieurs projets d'investissement pour l'année 2009.

Le Maire rappelle que, compte tenu de la date tardive de réalisation des investissements 2008, il ne sera pas possible de financer un gros projet pour 2009 (Il faudra se refaire un fonds de trésorerie). Les projets importants doivent être programmés pour 2010.

D'autre part, il faut opter pour le type de mobilisation de la dotation de solidarité (annuel ou triennal).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide, d'inscrire au budget 2009 la réfection du couloir de l'école, et l'installation d'une signalisation routière dans le village et à Villars.
- Décide d'une mobilisation annuelle pour la dotation de solidarité.
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

38/08

Projet d'assainissement communal

Le Maire rappelle au Conseil l'objet de la dernière réunion de la commission d'assainissement (11 septembre 2008). Suite à cette réunion, le Maire demande au Conseil de se prononcer quant à sa position sur l'assainissement communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ,

- Demande à poursuivre l'étude des différentes solutions envisageables pour l'assainissement communal,

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 7 – Conseillers votants : 8

Conseillers convoqués le 19 septembre 2008 / Date d'affichage le 26 septembre 2008

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2008

Commune de Chaouilley

6, Grande Rue

54330 Chaouilley

➤ autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

39/08

Questions diverses

Nettoyage des avaloirs

Monsieur Najotte signale que les avaloirs sont pleins.

Ils seront nettoyés avec l'aide des membres du Conseil après les récoltes en cours.

Taillage des haies

Mademoiselle CHONÉ signale que certaines haies deviennent envahissantes.

Un passage de l'entreprise sera fait en novembre, une fois recensées tous les chemins à faire.

Office du Tourisme

On nous annonce la création de la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine, issue de la fusion entre l'Office du Tourisme du Pays Saintois et l'Office de Tourisme de Toul. Le siège est à Toul. Le bureau de Sion reste ouvert.

O.N.F.

Monsieur Samuel GEORGES a pris ses fonctions au 01/09/08. Il est notre correspondant local.

Accès à Internet

Le Conseil Général annonce pour mi-2010 le câblage de tout le département en haut débit. ((2mb/s)

Travaux en cours

Les travaux de réfection du CC3 d'Étreval sont déjà largement entamés.

Transport petite distance

La Communauté de Communes met en place un transport à la demande pour les besoins ponctuels.

Remerciements

La Mairie a reçu les remerciements d'Équipage pour le versement de la subvention de fonctionnement annuelle.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h 40.

Fait les jours, mois et ans susnommés

Ont signé les élus présents

Conseillers élus : 9 – Conseillers présents : 7 – Conseillers votants : 8

Conseillers convoqués le 19 septembre 2008 / Date d'affichage le 26 septembre 2008

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification le 26 septembre 2008